

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
192<sup>e</sup> année  
9 juin 2016  
n° 21 / 7690<sup>e</sup>  
pages 1193 à 1248

COUR DES COMPTES

## CHRONIQUE / Cour des comptes

La Cour des comptes :  
une institution au service de la République et de la démocratie  
> *Didier Migaud*

1210

## ÉDITORIAL

1193 Devoirs de l'Homme et indignité humaine, *Didier Guével*

## ACTUALITÉS

- 1197 Crédit à la consommation: sanction pour consultation précoce du FICP
- 1198 Liquidateur (désignation): publication d'une ordonnance
- 1200 Contribution à l'entretien de l'enfant: application de la prescription quinquennale
- 1204 Insémination *post-mortem*: autorisation d'exportation de gamètes
- 1207 Immunité d'exécution: compatibilité avec le droit à un procès équitable

## POINT DE VUE

1208 Les clauses abusives et la recodification du code de la consommation, *Claire-Marie Péglion-Zika*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1215 **Chronique:** Le droit d'asile pour les victimes de mutilations génitales féminines, *Diane Roman*
- 1220 **Panorama:** Exécution des peines, *Jean-Paul Céré, Martine H-Evans et Éric Péchillon*
- 1231 **Notes:** L'incidence d'une transaction sur les effets de l'annulation de la vente qui en constituait l'objet: une question qui n'aurait pas dû être posée, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 17 mars 2016, Lucie Mayer*
- 1236 La réparation du préjudice écologique en droit commun de la responsabilité civile, *note sous Crim. 22 mars 2016, Aude-Solveig Epstein*
- 1240 Première condamnation française de personnes morales pour corruption transnationale, *note sous Paris, 26 févr. 2016, Juliette Lelieur*
- 1245 La Cour européenne des droits de l'homme et les formes de procédure, *note sous CEDH 5 nov. 2015, Georges Bolard*

## ENTRETIEN



Version numérique incluse\*



321621



2993 216217

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juin 2016

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Didier Guével

1193 Devoirs de l'Homme et indignité humaine

## ACTUALITÉS

1196

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Garantie à première demande (preuve):  
exécution des obligations du contrat de base,  
*Crim.* 31 mai 2016

Prêt de titres: portée de l'obligation de mise  
à disposition, *Com.* 24 mai 2016

#### Consommation

Crédit à la consommation: sanction pour  
consultation précoce du FICP,  
*Ti Mamoudzou*, 17 mai 2016

#### Entreprise en difficulté

Liquidateur (désignation):  
publication d'une ordonnance

#### Fiscalité

Impôt de solidarité sur la fortune (déduction):  
situation de l'usufruitier de droits sociaux,  
*Com.* 24 mai 2016

1199

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (résolution): restitution de plein droit de  
la chose et office du juge, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

#### Famille-Personne-Succession

Recel successoral (domaine): donation  
consentie par préciput et hors part,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

Succession internationale (immeuble):

loi de détermination de la propriété,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

Obligation alimentaire (décision étrangère):

reconnaissance de la force exécutoire,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

Liquidation de la communauté (bien propre):

bénéfice de l'assurance sur la vie,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

Contribution à l'entretien de l'enfant:

application de la prescription quinquennale,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016

1200

### DROIT IMMOBILIER

#### Copropriété

Syndicat secondaire (création): qualité et  
régime de la contestation, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 26 mai 2016

1201

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Période de sûreté: exécution cumulative  
plafonnée en cas de cumul d'infractions,  
*Crim.* 25 mai 2016

#### Procédure pénale

Comparution par visioconférence: application  
à la procédure d'appel, *Crim.* 25 mai 2016

Cour d'assises (Mayotte): inconstitutionnalité  
du régime, *Cons. const.*, 3 juin 2016

Contrôle d'identité (étrangers): contrôle  
circonsrit à la partie d'une gare, *Civ.* 1<sup>re</sup>,  
25 mai 2016

Droit de se taire (information du prévenu):

application aux personnes morales,

*Crim.* 24 mai 2016

1203

### DROIT PUBLIC

#### Fiscalité

Fraude fiscale (poursuites): renvoi d'une QPC  
relative au « verrou de Bercy »,  
*Crim.* 19 mai 2016

#### Santé publique

Infection nosocomiale: recours du tiers et de  
l'ONIAM contre l'établissement de santé,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juin 2016

Insémination post-mortem: autorisation  
d'exportation de gamètes, *CE* 31 mai 2016

1205

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Travail intermittent (périodes travaillées):  
défaut de mention dans le contrat,  
*Soc.* 25 mai 2016

Départ à la retraite (préavis): date de prise  
d'effet en cas d'accident du travail,  
*Soc.* 25 mai 2016

Clause de non-concurrence illicite:

pas d'indemnisation sans préjudice établi,  
*Soc.* 25 mai 2016

Élections professionnelles: utilisation d'une  
urne non transparente, *Soc.* 24 mai 2016

1206

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Pourvoi en cassation: administrateur légal  
d'un mineur devenu majeur,  
*Civ.* 3<sup>e</sup>, 26 mai 2016

Reconnaissance des décisions (Bruxelles I):

défaut d'audition d'un tiers affecté par

l'ordonnance, *CJUE* 25 mai 2016

#### Profession juridique et judiciaire

Commissaire de justice (statut):

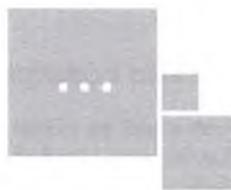
publication d'une ordonnance

#### Voie d'exécution

Immunité d'exécution: compatibilité

avec le droit à un procès équitable,

*Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 mai 2016



## POINT DE VUE

1208

Les clauses abusives et la recodification du code de la consommation  
par Claire-Marie Pégliion-Zika



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1210

La Cour des comptes: une institution au service de la République et de la démocratie  
par Didier Migaud

1215

Le droit d'asile pour les victimes de mutilations génitales féminines  
par Diane Roman

### PANORAMA

1220

Exécution des peines  
mai 2015 - mars 2016  
par Jean-Paul Céré, Martine H-Evans et Eric Péchillon

### NOTES

1231

L'incidence d'une transaction sur les effets de l'annulation de la vente qui en constituait l'objet: une question qui n'aurait pas dû être posée,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 17 mars 2016*  
par Lucie Mayer

1236

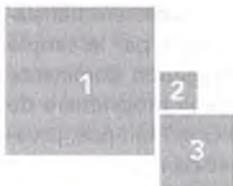
La réparation du préjudice écologique en droit commun de la responsabilité civile,  
*note sous Crim. 22 mars 2016*  
par Aude-Solveig Epstein

1240

Première condamnation française de personnes morales pour corruption transnationale,  
*note sous Paris, 26 févr. 2016*  
par Juliette Lelieur

1245

La Cour européenne des droits de l'homme et les formes de procédure,  
*note sous CEDH 5 nov. 2015*  
par Georges Bolard



## ENTRETIEN

1248

Gilbert Parleani  
À propos de l'ordonnance relative aux sociétés pluri-professionnelles d'exercice

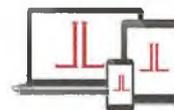
### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**